



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

L'Île-Perrot présente un budget équilibré et limite la hausse du compte de taxes d'une maison moyenne à 2,59 %

L'Île-Perrot, le 10 décembre 2025 – Lors de la séance du conseil municipal du 9 décembre dernier, la Ville de L'Île-Perrot a présenté son budget 2026. Celui-ci se traduit, pour une maison moyenne évaluée à 486 209 \$, par une augmentation de 92 \$ sur le compte de taxes, soit une augmentation de 2,59 %. Cette planification responsable vise à maintenir la qualité des services municipaux tout en préparant les investissements essentiels des prochaines années.

Un budget responsable

Comme l'ensemble des municipalités, la Ville fait face à une hausse importante des coûts liée à l'inflation. Bien que l'augmentation du compte de taxes demeure sous le taux d'inflation, la réalité oblige l'organisation à faire des choix responsables afin de protéger la capacité de payer des Perrotoises et des Perrotois, tout en assurant la poursuite de ces projets essentiels.

« Nous avons la responsabilité d'agir de manière prévoyante pour protéger la qualité des services publics tout en limitant l'impact financier pour la population. Ce budget reflète un équilibre entre les besoins actuels et les investissements nécessaires pour les années à venir. Il est important de rappeler que l'an dernier, la Ville a ajusté à la baisse le taux de taxation pour minimiser l'impact du rôle d'évaluation sur le compte de taxes. Cette année toutefois, comme la réalité est tout autre, la Ville a tout de même tenu à faire des choix budgétaires rigoureux. », déclare le maire M. Marc Deslauriers.

La Ville doit aussi composer avec des hausses significatives, notamment pour l'octroi de nouveaux contrats et pour des quotes-parts versées aux organismes régionaux. En 2026, les coûts associés à la MRC de Vaudeuil-Soulanges augmentent de 5,9 %, ceux de la Sûreté du Québec de 6,4 %, ceux de l'ARTM de 5 % et ceux de la Communauté métropolitaine de Montréal de 2,4 %. Ces augmentations, dictées par ces organismes régionaux, exercent une pression directe sur le budget de fonctionnement et contribuent à l'ajustement nécessaire du compte de taxes. Elles reflètent les réalités régionales auxquelles l'ensemble des municipalités doivent faire face. Finalement, des frais pour l'aménagement de parcs et pour la construction de la nouvelle caserne de pompiers viennent également impacter le budget 2026.

Des investissements tournés vers l'avenir

Afin d'assurer la sécurité, la modernisation et la pérennité des infrastructures municipales, la Ville a fait des choix stratégiques d'investissements pour les prochaines années, tels que décrit dans le Programme triennal d'immobilisation (PTI) 2026-2027-2028. Parmi eux figurent l'agrandissement et la mise aux normes de l'usine d'épuration, l'amélioration en continu du réseau sanitaire ainsi que des parcs et des espaces verts, et la modernisation

des infrastructures communautaires, dont la réfection du centre communautaire Paul-Émile-Lépine et la rénovation de la bibliothèque Guy-Godin. De plus, divers travaux d'aménagement sont également prévus dans le secteur de La Perdriole et de la rue des Rosiers et le réaménagement du Grand Boulevard afin d'améliorer la fluidité et la sécurité des déplacements. Ces investissements s'inscrivent dans une vision de développement durable et cohérente, guidée par la planification stratégique 2023-2028 de la Ville.

À propos de la Ville de L'Île-Perrot

La ville de L'Île-Perrot est la porte d'entrée entre l'ouest de l'île de Montréal et le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Traversée par l'autoroute 20, la ville de L'Île-Perrot jouit d'une situation géographique stratégique. Ville insulaire en bordure du lac des Deux-Montagnes et du lac Saint-Louis, L'Île-Perrot regorge d'espaces verts offrant un milieu de vie incomparable à ses citoyens. Elle est aussi dotée d'axes commerciaux dynamiques offrant une variété de biens et de services permettant de desservir la population de la ville ainsi que plusieurs villes de la région.

– 30 –

Marie-Andrée Gagnon
Directrice des communications par intérim
Ville de L'Île-Perrot
magagnon@ile-perrot.qc.ca / 514 453-1751 poste 255